

Poste vacant

Intitulé recruteur :

Rectorat de l'académie de TOULOUSE

Organisme de rattachement :

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Localisation de l'emploi :

Académie de TOULOUSE – Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Lot

Référence de l'offre :**Date de l'annonce :****Date de dernière modification :**

Date de disponibilité :	Catégorie :	Statut du poste :
	Encadrement supérieur	Titulaires seulement

Domaine fonctionnel :	Emploi type
Education et formation tout au long de la vie	Administration générale

Intitulé de l'emploi :

Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale du Lot

Descriptif du poste :

Sous l'autorité de la rectrice de l'académie, le directeur académique contribue à la mise en œuvre dans le département des politiques nationale et académique. Il participe à chaque réunion de comité de direction de l'académie et contribue à la définition d'ensemble de la stratégie académique.

Par délégation de la rectrice, il est chargé de l'organisation fonctionnelle et territoriale de son département, de la mise en œuvre de la politique éducative relative aux enseignements primaires et secondaires ainsi que du suivi des établissements qui les dispensent et des personnels qui y sont affectés.

Dans le cadre d'une convention signée l'année dernière visant au regroupement du réseau scolaire dans le rural, une concertation a été engagée avec les élus. Des mesures de réduction de la dispersion du réseau scolaire ont été mises en œuvre qu'il s'agira de poursuivre et d'intensifier pour favoriser les regroupements concentrés. Ce nouvel aménagement du territoire et la mise en œuvre de réseaux pédagogiques visent à assurer une scolarisation de qualité au sein de structures de taille suffisante permettant une bonne émulation tant pour les enseignants que pour les élèves, le développement d'un équipement numérique conséquent, le renforcement des liens entre scolaire et périscolaire ainsi que la coopération entre les communes et la mutualisation des moyens.

Outre les missions habituelles, le directeur académique du Lot est également chargé de missions académiques.

Conditions particulières d'exercice :

Ce poste requiert une excellente maîtrise du fonctionnement du système éducatif, de ses évolutions et des réformes pédagogiques mises en œuvre, un sens élevé du service public, une grande disponibilité pour une présence au plus près des établissements et pour couvrir le territoire.

Description de l'employeur :**Spécificités liées à la sociologie, à la taille et à la géographie du département****Le territoire :**

Le Lot est l'un des huit départements de l'académie de Toulouse, et représente 11,5% de ce territoire (Superficie du Lot : 5 217 km² et Superficie de l'académie : 45 347, 94 km²). Le Lot est un département rural marqué par sa géographie physique : des zones quasi désertiques, les causses, côtoient des vallées très habitées. Le département compte 340 communes dont huit sont des aires urbaines supérieures à 2000 habitants ; 45 communes sont réparties en zone de montagne au Sud-Ouest du massif central et 102 font partie du parc naturel des Causses du Quercy. Hormis Cahors avec vingt et un mille habitants, le Lot ne compte que six communes qui dépassent les trois mille habitants : Figeac, Gourdon, Souillac, Saint-Céré, Gramat, Pradines.

Un département rural en croissance démographique faible :

Avec 174 800 habitants le Lot pèse 6% de la population académique. Si l'évolution démographique lotoise est positive sur les cinq dernières années (+0.6%), c'est principalement par augmentation de la population âgée de 60 ans et plus ; la part des moins de 14 ans diminuant (-0,22%) sur la même période.

La pyramide des âges montre que 31% de la population a plus de 60 ans, 29% a moins de 30 ans et 40% se situe entre 30 et 60 ans.

Le Lot reste un département rural avec 67 % de sa population habitant en zone rurale ; c'est le plus fort taux de Midi-Pyrénées.

Les caractéristiques socio économiques du Lot :

Le tissu économique lotois se caractérise par la petitesse de ses établissements, 95.7% d'entre eux ayant moins de 10 salariés. Une quarantaine de sites - entreprises de production ou services privés ou publics - compte néanmoins plus de 100 salariés. La mobilité professionnelle reste concentrée sur une échelle de proximité : 89% des actifs lotois, résidant dans le Lot y exerçant également leur activité professionnelle.

Le nombre d'emploi est en augmentation sur les 5 dernières années, mais cette évolution est très inégalement répartie sur le territoire. Le taux de chômage est légèrement en dessous du taux académique. La croissance de l'emploi est intégralement absorbée par le secteur des commerces, services et administrations. L'agriculture est le seul secteur qui perd significativement des emplois. Le nombre d'exploitations agricoles s'érode régulièrement ainsi que la superficie agricole utilisée. En revanche le revenu net par rapport au chiffre d'affaires amène l'agriculture lotoise au 2e rang de Midi-Pyrénées.

Spécificités liées à l'organisation des services académiques

La DSDEN compte 54 agents, y compris les deux circonscriptions Cahors I et Cahors II.

L'équipe de direction est composée d'un secrétaire général et d'un IEN A.

La DSDEN compte 4 IEN de circonscription du 1^{er} degré dont deux avec des missions spécifiques IEN ASH et IEN A.

Les services travaillent en étroite collaboration avec les établissements et les circonscriptions.

Effectifs scolaires du département du Lot: 27 337 élèves et étudiants à la rentrée 2016

- 1^{er} degré : 13 273 élèves enseignement public et privé soit 4,76 % des effectifs académiques avec des prévisions à la baisse pour les rentrées 2017-2018 ; 208 écoles publiques et 11 privées. 73,6 des écoles comptent moins de 4 classes et 30% des écoles sont à classe unique.
- 2^{ème} degré : 12 426 élèves enseignements public et privé.
- Enseignement supérieur : 1 440 étudiants dont 478 en post bac en lycées.

Postes d'enseignants : 735 pour le 1^{er} degré, 916 pour le 2nd degré ;

Nombre d'établissements :

Collèges : 23 collèges (19 publics et 4 privés) ; 4 SEGPA

Lycées : 8 Lycées (6 publics et 2 privés sous contrat) + 1 SGT

LP : 4 lycées professionnels (3 publics et 1 privé) ; 3 SEP publiques et 1 privée

Taux de réussite au DNB 2016 : 87,2 %

Taux de réussite aux baccalauréats : général 92,4 % - technologique 95,1% - professionnel 87,8%.

Conditions d'emploi :

L'emploi en question relève du groupe 2 des emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale.

Les candidats doivent remplir les conditions statutaires définies par le décret n°2016-1413 du 20 octobre 2016, publié au JORF n°0247 du 22 octobre 2016 (articles 5, 6, 7).

Contacts :

Rectorat de l'académie de Toulouse

Monsieur Xavier Le Gall – secrétaire général de l'académie

Courriel : sg@ac-toulouse.fr

Tel : 05 36 25 75 05

Description : les dossiers de candidatures, constitués d'un CV, de la fiche mobilité DASEN/DAASEN, d'une lettre de motivation, de la copie du dernier arrêté de nomination doivent parvenir au plus tard dans les 15 jours qui suivent la présente publication, selon les indications suivantes :

Par courriel à la mission de la politique de l'encadrement supérieur (MPES) : mpes.mobilite@education.gouv.fr